RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3D CARAIBES
SARL AU CAPITAL de 300000 €
Siège Social : Beauséjour Quartier Bois Désir
97231 LE ROBERT – MARTINIQUE
RCS Fort de France : B 409 957 958 (96 B 973)

****

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2025

Le vingt et un mai deux mille vingt-cinq à seize heures, c'est tenue au siège social, une assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Madame Régine DELAROZIERE, préside la séance en qualité de gérante associée.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Est présente

- Madame Régine RODRIDE épouse DELAROZIERE, détentrice de [redacted] parts, ci **1470** parts

Sont représentés par Mme DELAROZIERE

- Les héritiers de Monsieur Benoit DELAROZIERE, détenteur de [redacted] parts, ci **1470** parts

Est absent

- Monsieur Abdel Kader GARMAZI, détenteur de Soixante parts, ci **60** parts.

Total des parts des associés présents possèdent **2940** parts soit plus de la moitié des **3000** parts sociales composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- Les copies des lettres de convocations ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de gérance ;
- Le texte des projets des résolutions.

La présidente déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.
L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Ordre du jour

- Dissolution anticipée de la société.
- Désignation du liquidateur.
- Le siège social de la liquidation.
- Pouvoirs en vue des formalités.

RESOLUTIONS

1°) L'assemblée générale décide, de la dissolution anticipée de la société à compter du 1er aout 2025.

2°) Madame DELAROZIERE Régine, est nommée liquidateur

3°) Le lieu de la dissolution est le siège de la société, Beauséjour Quartier Bois Désir 97 231 Le Robert.

4°) L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, La Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante.

Mme Régine DELAROZIERE
Associée-gérante

[redacted]